



RÉUNION DU COMITÉ PLÉNIER
CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN
Le 20 janvier 2026 à 18h15 - Salle Ernest-Richard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Divulgation de conflit d'intérêts
4. Points à l'ordre du jour
 - 4.1. Pour information – Demandes de don traitées
 - 4.2. Demande de don – Comité des finissants – École Marie-Esther
 - 4.3. Demande de don – École Marie-Esther – Journées expérientielles
 - 4.4. Demande de financement annuel – Le Gouvernail
 - 4.5. Demande de don – Association Initiatives Afro-Canadienne du Nouveau-Brunswick
 - 4.6. Demande de don – Garderie Communautaire les Schtroumpfs Inc.
 - 4.7. Opportunité d'un album et exposition – Capitaine Acadie - Shippagan
 - 4.8. Suivi du rapport d'étude entomologique
 - 4.9. Rapport d'évaluation du Sentier Rivage – Roy Consultants
 - 4.10. Recommandation du Comité de révision de la planification de la Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne – 166, rue des Saules
 - 4.11. Suivi – Lot d'utilité publique – Inkerman
 - 4.12. Proposition de tarifs – terrains particuliers Camping Shippagan
5. Points à huis clos
 - 5.1. *Alinéa 68(1) g) – de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local
 - 5.2. *Alinéa 68(1) g) – de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local
 - 5.3. *Alinéa 68(1) b) – de renseignements personnels, selon la définition que donne de ce terme la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*
 - 5.4. *Alinéa 68(1) g) – de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local
 - 5.5. *Alinéa 68(1) c) – de renseignements qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente
 - 5.6. *Alinéa 68(1) d) – de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds
 - 5.7. *Alinéa 68(1) j) – de question et d'emploi
6. Levée de l'assemblée

Elise Roussel
Greffière

*Point à huis clos – paragraphe 68 (1) de la *Loi sur la gouvernance locale*